

# Journal municipal

L'Ascension-de-Notre-Seigneur

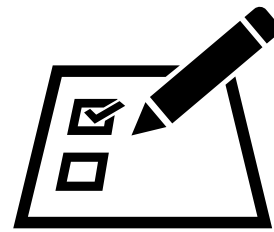


## RÉNOVATION ARÉNA



Mot du maire en page 3

## À SURVEILLER !



## ÉLECTION MUNICIPALE 5 NOVEMBRE 2017

Informations complètes en page 5

## LOISIRS NOS JEUNES ACTIFS



Article des loisirs en page 10

DATES IMPORTANTES

### ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Lundi le 2 octobre
- Lundi le 6 novembre
- Mardi le 4 décembre

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2	Nouvelles du conseil	7, 8
Mot du maire	3, 4	Vie communautaire	9 - 13
Élection municipale 2017	5 - 7	Babillard	14 - 16

## M. Louis Ouellet, maire

Tél. : 418 347-4456 / 418 668-5233 (bur.)



### D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Commission du personnel;
- Responsable de l'entretien des chemins municipaux;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Comité consultatif d'urbanisme
- MRC Lac St-Jean-Est;
- Comité des finances.



### M. Louis Harvey, district # 1

- Maire suppléant;
- Chemin municipaux;
- Sûreté du Québec;
- Riverains;
- Bâtiment municipaux;
- Gestion des ressources humaines;
- Incendie;
- Finances.



### M. Jean Tremblay, district # 2

- Travaux publics;
- Incendie;
- Sécurité civile;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension-de-N.-S.
- Finances.



### Mme Nathalie Larouche, district # 3

- Commission Centrale des Loisirs;
- L'Ascension en fête;
- Corporation de développement;
- Comité de vigilance LET;
- Comité 100 ans, mon histoire
- Finances.



### Mme Lise Blackburn, district # 4

- Bibliothèque;
- O.M.H.;
- Villageois;
- Âge d'Or;
- Comité consultatif d'urbanisme
- Embellissement;
- Riverains;
- Finances.



### Mme Nelly Fleury, district # 5

- Bibliothèque;
- CJS;
- Maison des jeunes;
- Politique familiale - Municipalité Ami des Aînés;
- Finances.



### M. Michel Harvey, district # 6

- Corporation de Développement;
- Riverains;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Eau potable St-Henri-de-Taillon / L'Ascension-de-N.-S.;
- Entretien des chemins municipaux;
- Finances.

## SERVICES PUBLICS – 418 347-3482

**Maire :** Louis Ouellet

**Directeur général :** Normand Desgagné (ext. 1)

**Secrétaire-trésorière adjointe :** Lucie Flamand (ext. 222)

**Sec.-réceptionniste :** Gaétane Bouchard (ext. 0)

**Coordonnatrice en loisirs, sport et culture :** Fanny St-Gelais (ext. 5)

**Travaux publics :** (ext. 2)

Ghyslain Maltais, Jocelyn Côté,  
Gaby Larouche, Marc Fleury, Olivier Tremblay

**Tech. en urbanisme et inspecteur municipal :** Dominic Bisson (ext. 3)

**Conciergerie :** Claude Gaboury

**Brigadières :** Ginette Bilodeau, Linda Plourde, Josée Tremblay

**Téléphone :** 418 347-3482

**Télécopieur :** 418 347-4253

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

**le # de téléavertisseur**  
**418 347-3636**

la personne qui sera de garde vous rappellera le plus rapidement possible.

**911**

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le **911**.

## HEURES D'OUVERTURE

### CENTRE COMMUNAUTAIRE

Lundi au vendredi ..... 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h

### BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous ..... 418 347-3482 (jour)

### URBANISME

Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

### BUREAU DE POSTE ..... 418 347-4153

Lundi et mardi ..... 9 h à 12 h / 13 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi ..... 9 h à 17 h

Départ du courrier / Lundi au vendredi ..... 16 h 30

Vestibule des casiers / Lundi au samedi ..... 8 h à 19 h

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi, mercredi et jeudi ..... heures à venir

### MESSE DOMINICALE

Dimanche ..... 9 h

Presbytère ..... 418 347-3363

### PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

### CENTRE D'ACCÈS INTERNET

Réouverture en septembre

Service Informatique / Geoffrey Gobeil ..... ext.0

### ATELIER AU COIN DES PETITS

Candide Bouchard ..... 418 347-5240

Nicole Tremblay ..... 418 347-3964

### AUTRES SERVICES

Salle de conditionnement physique ..... ext. 4

Maison des jeunes ..... ext. 7

Fermières de L'Ascension ..... 418 347-5338

Services d'urgence ..... 911

Sûreté du Québec ..... 418 662-6606 ou 1 800 461-2131

Incendie ..... 911

Ambulance ..... 418 662-6483

Hôpital d'Alma ..... 418 669-2000

### RESSOURCERIE DE LAC-SAINT-JEAN-EST

3521, av. du Pont Nord, Alma (Fermée tous les lundis de l'année)

Mardi au dimanche de 7 h 30 à 18 h ..... 418 668-1234

*Chères concitoyennes et chers concitoyens,*

### **Aréna**

Les travaux au niveau de l'aréna avancent rapidement. Les dalles de béton sont en place, l'isolation des murs intérieurs est en cours. Nous procédons actuellement à la réfection complète de la toiture.

Il nous est permis de croire, pouvoir avoir une patinoire fonctionnelle pour la fin novembre selon les indications reçues de notre entrepreneur.

L'intérieur de l'aréna n'aura plus rien à voir avec ce qu'il était. La broche de poules va faire place à des vraies baies vitrées. Les bandes seront neuves, il y aura un nouvel éclairage efficace et éco-énergétique. De plus, nous pourrions avoir un certain contrôle de la température intérieure et une patinoire utilisable pendant au moins six mois.

Nous ne procédons pas, lors de ces travaux, à des améliorations significatives de l'extérieur de l'aréna. Ce n'était pas le but des travaux malgré qu'il en aurait bien besoin. Nous trouvons plus que dommage d'avoir un si bel actif chez nous et qu'il ne serve à peu près pas. À partir de cette année, il va vraiment être un actif pour nos citoyens. Pour l'aspect extérieur, nous sommes en demande de subventions. Si nous obtenons des subventions, nous pourrions envisager de procéder à l'amélioration de l'aspect visuel du bâtiment. Mais ce ne sera pas cette année.

### **Route entre St-Cœur-de-Marie et L'Ascension**

C'est le ministère des Transports qui a la responsabilité du pavage et de l'entretien de la route entre le quatre arrêts près de la salle de quilles et St-Cœur-de-Marie. Le Ministère devait procéder cette année à la réfection complète de cette route, jusqu'au rang St-Dominique.

Vous voyez tout comme nous que cette route est dangereuse depuis un bon bout de temps et que cela commençait à devenir urgent de la réparer. 1.7 million du budget régional avait été réservé pour ce faire. Devant la probabilité que cette réfection soit réalisée, nous avons mandaté une firme d'ingénieur afin de nous donner un aperçu de l'état des conduites du sous-sol pour nous assurer que nous n'aurons pas dans un avenir proche à recréuser dans cette zone pour refaire des conduites d'eau et d'égoûts vétustes.

Nous avons reçu, de nos ingénieurs, un rapport écrit disant que les conduites peuvent supporter encore au moins 25 ans d'utilisation. Si cela n'avait pas été le cas, nous aurions profité des travaux du Ministère pour remplacer ces conduites.

Pour planifier nos interventions, nous avons rencontré les représentants du ministère du Transport afin de connaître les dates de réfection pour cette route. On nous a informé que la réfection est reportée à l'an prochain dû au conflit de travail des ingénieurs de l'état.

Il semble que nous devons encore nous montrer patients. Nous vous demandons encore de faire preuve d'une très grande prudence sur cette route pour au moins jusqu'à l'an prochain.

### **Développement économique**

Les postes de maire et de conseiller et conseillère d'une municipalité ne se limitent pas à être les gardiens de la bonne condition des infrastructures municipales. Nous ne nous occupons pas seulement de gérer des aqueducs et des égouts. Nous devons travailler de plus en plus à faire en sorte d'éloigner la dévitalisation malheureusement omniprésente dans les régions ressources où l'activité économique tourne principalement autour d'un seul secteur. Nous travaillons très fort pour attirer des investissements parce que pour garder notre monde et croître, nous avons besoin d'emplois de qualité.

Arbec a décidé d'investir chez nous pour continuer d'être un chef de file de son industrie. Malgré les difficultés que vit ce secteur, ils seront chez nous encore longtemps. Mais encore plus, un autre projet de grande envergure sera annoncé sous peu par un autre promoteur. L'avenir paraît intéressant pour notre municipalité.

### **Secteur de Villégiature**

Nous avons une entente de principe avec le regroupement de nos riverains afin de finaliser une entente de collaboration pour l'entretien et l'amélioration des chemins privés des secteurs de villégiature, ouverts à la circulation publique.

Nous sommes à peaufiner les textes et à procéder aux dernières vérifications juridiques. Mais normalement, après présentation de notre entente, s'il y a acceptation de nos riverains, la municipalité prendra en charge, pour et au nom du regroupement et des associations membres, l'entretien et l'amélioration des chemins.

Au fil du temps, nos riverains sont passés de saisonniers en grande majorité à résidents permanents en grande majorité.

La nouvelle entente viendra confirmer que nous prenons acte de ces changements et qu'ils sont une part importante de ce qu'est l'Ascension.

J'aimerais remercier les présidents et présidentes des associations, nos conseillers municipaux Michel et Louis Harvey, ainsi que M. Maurice Tremblay président du regroupement des riverains pour le travail accompli.

## Élection de novembre prochain

Il y aura bientôt 12 ans, je vous demandais de m'accorder l'honneur de vous représenter, d'être votre voix. Vous m'avez alors accordé votre confiance. J'espère avoir été à la hauteur de vos attentes. Pour moi, ce fut une expérience enrichissante, je dirais même exceptionnelle. J'ai eu la chance d'avoir des collègues au conseil municipal particulièrement efficaces. Une diversité de compétences et d'expériences qui mises ensembles donne des résultats assez exceptionnels. Il y a une chimie incroyable dans ce conseil, qui n'a qu'un seul objectif, soit de vous servir sans aucune réserve, avec compétence et rigueur.

### **Ce qui a été réalisé au cours de cette période est probant:**

- refaire à neuf la plus grande partie de notre réseau d'aqueduc, de notre réseau d'égout et réfectionner nos plus vieilles rues;
- éliminer les débordements de nos bassins d'eaux usées;
- distribuer de l'eau potable à tout un secteur non desservi avant (Lacs Bleu, Route de l'Église, Rang 5, Baie Moreau, Camps Patmos);
- régler nos problèmes de pompage et de distribution d'eau;
- fournir un système de sécurité incendie au Rang 7 Ouest, à la route de l'Église et aux Lac bleus;
- permettre le développement de terrains résidentiels dans la 3<sup>e</sup> rue sud et même compléter ce développement;
- permettre le développement résidentiel dans la 4<sup>e</sup> rue Est et relier cette rue à la 1<sup>ère</sup> Avenue Est;
- terminer le développement de la rue des Rosiers, commencer à emplir la Rue des Pivoines tout en prévoyant les infrastructures souterraines pour les prochains 100 ans de la municipalité;
- permettre le transfert du CAFF de la scierie Lemay vers Arbec et la captation des biogaz au site d'enfouissement favorisant la consolidation de notre plus grand employeur, Arbec;
- procéder à la fermeture du site d'enfouissement;
- avancer sérieusement le développement de la villégiature le long de la rivière Péribonka;
- favoriser des relations plus harmonieuses avec nos citoyens localisés dans les secteurs de villégiature par un nouveau pacte plus adapté à leur réalité;
- favoriser avec succès la revégétalisation de nos lacs pour les protéger contre les algues bleues;
- remplacer tous les équipements liés à la protection d'incendie;
- doter la municipalité d'équipements lourds usagés, adaptés à nos besoins;
- adopter des mesures et politiques qui fonctionnent pour attirer de nouvelles familles et ainsi éloigner de nous la dévitalisation que vivent plusieurs de nos voisins;
- mettre en place une politique familiale et des aînées;
- améliorer le coup d'œil de la Municipalité jusqu'à l'obtention de 4 fleurons du Québec;
- créer une offre de loisir crédible, professionnelle et adaptée aux besoins de notre population;
- refaire les terrains de tennis, de skate, de soccer, de balle et améliorer les parcs pour jeunes et moins jeunes;
- avec notre Fabrique, procéder à la transformation de notre église en centre multi-fonctionnel selon un modèle de fonctionnement qui fait l'envie de beaucoup de municipalités au Québec;
- réfectionner la salle l'Amical et climatiser ce bâtiment et la salle communautaire;
- refaire les toits du garage municipal et de la caserne d'incendie;
- refaire l'intérieur de la maison des jeunes et de la bibliothèque;
- transformer notre aréna pour qu'il devienne utilisable sur une plus longue période;
- favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur notre territoire;
- favoriser le sentiment de fierté d'être Ascensionnais et Ascensionnaises;
- être une municipalité orientée vers les services à la population, efficace, égalitaire et rigoureuse;
- faire en sorte que chaque sortie de fonds ne soit pas une dépense mais plutôt un investissement tout en réussissant à conserver une taxation compétitive. C'est plus de 13 056 000 \$ de subventions que nous avons reçues durant cette période provenant de diverses sources.

### **C'est un bilan que votre conseil municipal vous présente avec une très grande fierté.**

C'est en visualisant ce que l'on a pu réaliser, et ce malgré tout ce que cela demande comme implication, comme efforts et sacrifices pour nous et pour nos proches, que l'on se dit que notre implication a pu en valoir la peine. On ne fait pas ce travail pour la paie ou les renforcements positifs parce qu'il y en a très peu dans notre domaine. On le fait parce que l'on a l'impression de faire la différence.

Ceci étant dit, je vous propose mes services pour un autre quatre ans. Je vous offre mes connaissances, mes contacts, ma rigueur, mon acharnement, ma vision de L'Ascension et mon modèle de gestion pour relever les défis que nous avons collectivement, finaliser les projets en cours et réaliser ceux à venir. J'aimerais être celui à qui vous faites confiance pour continuer de développer votre municipalité. Je voudrais remercier ma Sylvie de croire que je puisse être encore cette personne.

Bon automne à toutes et à tous!

*Louis Ouellet, Maire*



**ÉLECTION MUNICIPALE 2017****Bulletin d'information de  
la municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur****MESSAGE DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

Le dimanche 5 novembre 2017, comme pour l'ensemble des municipalités du Québec, la population de L'Ascension de Notre-Seigneur devra élire ses représentants. Ces personnes, hommes et femmes, auront entre autres la responsabilité de développer notre milieu en fonction de son épanouissement collectif et de sa capacité de payer.

Pour m'assister et m'appuyer, j'ai nommé Madame Lucie Flamand au poste de secrétaire d'élection. Nos principales tâches sont de fournir les informations nécessaires aux électeurs et aux candidats; d'assurer le bon déroulement de l'élection, de voir à l'organisation technique de celle-ci et de permettre l'expression du vote conformément aux lois nous régissant.

Pour qu'un électeur puisse voter le jour du scrutin, il est de sa responsabilité de vérifier si la bonne inscription apparaît à la liste électorale municipale.

Le droit de voter étant un droit fondamental de notre démocratie, encore faut-il s'assurer que l'on puisse l'exercer selon les lois nous régissant.

La période électorale qui s'amorce est l'occasion de discussions de toutes sortes entraînant également tension et stress.

Le bon déroulement d'une élection est donc basé sur un principe de confiance mutuelle et de respect de tous. Les règles du jeu seront d'autant respectées et facilitées si tous y collaborent.

N'hésitez pas à me contacter pour toute information, renseignement, interrogation relative à cette élection.

Je vous souhaite la meilleure des chances !

Le président d'élection

*Normand Desgagné*

**1) ÊTES-VOUS SUR LA LISTE ?**

La prochaine élection municipale est prévue pour le dimanche 5 novembre 2017, de 10 h à 20 h, au gymnase de l'école primaire Garnier de L'Ascension de Notre-Seigneur.

Pour avoir droit de vote, il faut être inscrit sur la liste électorale.

**Si votre nom n'y figure pas, vous ne pourrez pas voter lors de l'élection municipale.**

Pour ce faire vous pouvez téléphoner au Bureau des élections: 418 347-3482 poste 1 ou Mme Lucie Flamand au poste 222, ou vous présenter à ce même bureau situé au 1000, 1<sup>ère</sup> rue Est, L'Ascension de N.-S.

La liste électorale sera disponible pour consultation au Bureau des élections, dès le vendredi 6 octobre 2017.

**2) RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE**

Si votre nom ne paraît pas ou n'est pas bien inscrit sur la liste électorale, vous devez, au cours de la période de révision (les 18, 19 et 23 octobre), prendre les dispositions nécessaires pour le faire ajouter ou corriger, à la condition d'avoir la qualité d'électeur.

La révision de la liste électorale s'effectue par une commission formée de trois réviseurs nommés par le président d'élection.

Cette commission analyse des demandes telles:

- demande d'inscription d'une personne (électeur domicilié seulement) n'apparaissant pas sur la liste électorale;
- demande de radiation d'une personne qui ne devrait pas y être;
- demande de correction en cas d'erreur.

**3) TRAVAUX DE LA COMMISSION DE RÉVISION**

Date:	Heure:
Mercredi 18 octobre:	10 h à 13 h et 19 h à 22 h
Jeudi 19 octobre:	14 h 30 à 17 h 30
Lundi 23 octobre:	10 h à 13 h

Lieu : Centre communautaire, 1000, 1<sup>ère</sup> rue Est, L'Ascension de Notre-Seigneur

**Attention : Cette période de révision est l'ultime opération avant la mise en vigueur de la liste électorale !**

**À vous d'y voir !**

## 4) CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE ÉLECTEUR

**Pour avoir la qualité d'électeur, on doit:**

- être inscrit sur la liste électorale;
- être une personne physique;
- être de citoyenneté Canadienne;
- ne pas être en curatelle, ni frappé d'aucune incapacité de voter prévue à la loi;
- remplir l'une des deux conditions suivantes:
  - être domicilié sur le territoire de la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur et, depuis au moins six mois, au Québec;
  - être depuis au moins douze mois, propriétaire d'un immeuble, l'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- être majeur le 5 novembre 2017.

**Est également un électeur:**

Une personne physique propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui:

- le 1<sup>er</sup> septembre 2017:
  - est propriétaire unique, depuis au moins 12 mois (1<sup>er</sup> septembre 2016) d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur;
  - est occupant unique, depuis au moins 12 mois (1<sup>er</sup> septembre 2016), d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur;
- est de citoyenneté Canadienne;
- n'est pas en curatelle, ni frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- est majeure le 5 novembre 2017;
- a transmis à la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur, avant le 23 octobre 2017 aux heures d'ouverture des bureaux, une demande écrite signée par elle, et demandant d'être inscrite sur la liste électorale.

**Une personne physique désignée par procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants qui:**

- le 1<sup>er</sup> septembre 2017:
  - est copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur depuis au moins 12 mois (le 1<sup>er</sup> septembre 2016);
  - est de citoyenneté Canadienne;
  - n'est pas en curatelle, ni frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
  - est majeure le 5 novembre 2017;
  - a transmis à la municipalité, avant le 23 octobre 2017 aux heures d'ouverture des bureaux, une procuration écrite, signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants en désignant la personne qui sera inscrite sur la liste électorale.

À noter: Toutes personnes morales (syndicat, compagnies, sociétés commerciales, associations, coopératives) ne peuvent être inscrites sur la liste électorale.

## Détenus, étudiants, travailleurs et personnes hospitalisées

Comme tout électeur, un détenu, un travailleur, un étudiant ou une personne hospitalisée est normalement inscrite sur la liste électorale à l'endroit où elle a son domicile.

Toutefois, une personne qui quitte temporairement son domicile pour travailler ou étudier sur le territoire d'une autre municipalité peut effectuer un choix quant à l'endroit où elle désire être considérée comme domiciliée.

Elle peut choisir d'être considérée comme domiciliée:

- soit à l'endroit où se trouve son domicile réel;
- soit à l'endroit où elle réside aux fins de son travail ou de ses études.

Il en est de même pour la personne qui séjourne dans un établissement de santé.

## 5) POUR ÊTRE CANDIDAT(E) À L'ÉLECTION

**Pour être éligible à un poste de membre du conseil, toute personne doit:**

**A) être inscrite sur la liste électorale municipale, c'est-à-dire, répondre aux conditions suivantes le 1<sup>er</sup> septembre 2017:**

- être une personne physique;
- être majeure le jour de l'élection;
- être de citoyenneté Canadienne;
- ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la loi;
- et remplir l'une des trois (3) conditions suivantes:
  - être domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six mois au Québec. ou;
  - être depuis douze mois propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité ou;
  - être depuis douze mois occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

**B) résider de façon continue ou non, sur le territoire de la municipalité depuis au moins douze mois, le 1<sup>er</sup> septembre 2017.**

Une exigence supplémentaire est demandée pour un copropriétaire indivis d'un immeuble ou un cooccupant d'un établissement d'entreprise, soit:

avoir transmis à la municipalité une procuration le désignant comme la personne ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale et signée par la majorité des personnes ayant la qualité d'électeur.

**C) Période de production de la déclaration de candidature**

la déclaration de candidature est, sous peine de rejet, produite au bureau du président d'élection, aux jours et heures d'ouverture de bureau, soit du 22 septembre 2017 au 6 octobre 2017. À noter que le 6 octobre 2017, le bureau sera ouvert de façon continue de 9h à 16h30 pour recevoir les déclarations de candidatures.

**D) Signature d'appui et adresse des signataires**

Toute personne qui brigue les suffrages au poste de maire ou de conseiller doit recueillir 5 signatures d'électeurs appuyant sa déclaration de candidature.

À noter que chacun des électeurs qui appuie une déclaration de candidature doit indiquer l'adresse pour laquelle il a le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale.

## E) La déclaration de candidature

Lors du dépôt d'une déclaration de candidature, le président d'élection doit vérifier si la déclaration est complète et accompagnée de tous les documents exigés par la loi.

Ainsi, la déclaration de candidature doit contenir:

- Nom et prénom du candidat;
- Adresse du candidat;
- Date de naissance du candidat;
- Poste auquel la personne pose sa candidature;
- Déclaration assermentée ou solennelle de son éligibilité;
- Signature du candidat;
- Désignation d'une personne pour recueillir les signatures d'appui, s'il y a lieu, (signature requise de la personne désignée);
- Signature d'appui et adresses des signataires;
- Nom du parti reconnu le cas échéant.

Et être accompagnée des documents suivants;

- Déclaration de la personne qui a recueilli les signatures d'appui, au besoin;
- Pièce d'identité du candidat (permis de conduire, carte de citoyenneté, passeport, carte d'assurance maladie ou autres).

À noter que la déclaration de candidature qui a été déposée et acceptée devient un document à caractère public.

## 6) IDENTIFICATION DES ÉLECTEURS

Comme par le passé, les électeurs doivent, en plus de décliner leur nom et l'adresse de leur domicile, présenter une pièce d'identité lorsqu'ils se rendent dans un bureau de vote le jour du scrutin.

Pour ce faire, vous pouvez produire l'un des trois documents suivants:

- la carte d'assurance maladie délivrée par la RAMQ (avec ou sans photographie);
- le permis de conduire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec ou un permis probatoire délivré sur support plastique;
- Le passeport canadien.

Si vous n'avez pas en mains l'un de ces trois documents, vous devez vous diriger vers la table de vérification de l'identité des électeurs et:

- déclarer sous serment que vous êtes bien l'électeur inscrit sur la liste électorale et signer le registre à cette fin.

De plus, vous devez:

- 1) présenter au moins deux (2) documents prouvant chacun votre nom et dont l'un comporte sa photographie ou au moins deux documents prouvant ensemble nom, date de naissance et adresse du domicile;
- 2) être accompagné d'une personne qui pourra s'identifier en présentant l'un des documents mentionnés ci-dessus et attester, sous serment, de votre identité.

Pour plus d'information n'hésitez pas à communiquer avec le président d'élection au 347-3482, poste 1.

## DATES IMPORTANTES À RETENIR

### OCTOBRE

06	Dépôt de la liste électorale
06	Dernier jour pour produire une déclaration de candidature et proclamation des candidats élus sans opposition
11	Avis public de la révision de la liste électorale
18, 19, 23	Période de présentation des demandes et travaux de la commission de révision
29	Jour du vote par anticipation (12h à 20h, au Centre communautaire-Mairie)

### NOVEMBRE

05	Jour du scrutin (10h à 20h, au gymnase de l'école primaire Garnier de L'Ascension de Notre-Seigneur)
	Proclamation des candidats élus et recensement des votes
06	Avis public présentant le résultat des élections

## CHRONIQUE DE L'URBANISME

L'eau souterraine peut demeurer une bonne source d'eau potable lorsque le puits est bien construit et entretenu. Certaines bactéries pathogènes et substances chimiques peuvent contaminer l'eau de votre puits. Leur présence peut être d'origine naturelle ou associée aux activités humaines. En tant que propriétaire de puits, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable. La seule façon de vous assurer de la qualité de l'eau puisée est de la faire analyser régulièrement par un laboratoire accrédité, soit minimalement au printemps et à l'automne. Il est prioritaire d'effectuer une analyse des indicateurs microbiologiques et une analyse des nitrates-nitrites.

Pour vous aider dans la gestion de votre puits, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a élaboré un outil d'aide à la décision accessible sur Internet. En toute confidentialité, l'outil va vous accompagner dans la gestion des données de laboratoire sur la qualité de l'eau de votre puits. Vous allez pouvoir obtenir des recommandations applicables selon les résultats de vos analyses, pour la protection de la santé de votre famille et de vos visiteurs.

Pour offrir et expérimenter ce nouvel outil, l'Organisme de bassin versant (OBV) du Saguenay, avec la collaboration de la municipalité, a été mandaté pour effectuer une campagne de porte-à-porte pour sensibiliser tous les propriétaires de puits domestiques de L'Ascension-de-Notre-Seigneur sur l'importance d'analyser l'eau puisée et pour les informer de la disponibilité de l'application Web. L'équipe de l'OBV vous visitera donc entre le 9 septembre et le 30 novembre pour vous remettre une trousse afin de vous guider dans la surveillance de l'eau d'un puits domestique.

**Pour accéder à l'outil Web : [www.santesaglac.gouv.qc.ca](http://www.santesaglac.gouv.qc.ca)**



## CHRONIQUE DE L'URBANISME (SUITE)



## SERVICE INCENDIE



### Construction/rénovation

Tout d'abord, je vous souhaite un bel automne, n'oubliez pas que si vous avez des projets de construction, de rénovation ou d'ouvrage, avant d'entreprendre les travaux vous devez vérifier si un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire afin d'effectuer vos travaux. Pour ce faire, vous pouvez appeler au 418-347-3482 poste 3 ou par courriel au : dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca

### Chiens

#### La licence obligatoire

Si vous êtes propriétaire ou gardien d'un chien, vous devez détenir une licence de la municipalité. Pour l'enregistrer, il suffit de vous rendre aux bureaux de la municipalité. En retour du paiement de la licence, on vous remettra un médaillon que vous attacherez au coup de votre animal. La date de renouvellement est le 1<sup>er</sup> mai de chaque année. Au début de l'été, une personne mandatée par la municipalité passera pour compléter le registre municipal, comme à chaque année.

Le règlement sur les animaux prévoit qu'un chien devra toujours être retenu par une laisse d'une longueur maximum de 2 mètres, peu importe si l'animal se trouve sur une propriété privée appartenant au propriétaire ou au gardien. Cela afin d'éviter toute situation fâcheuse.

### Bande riveraine

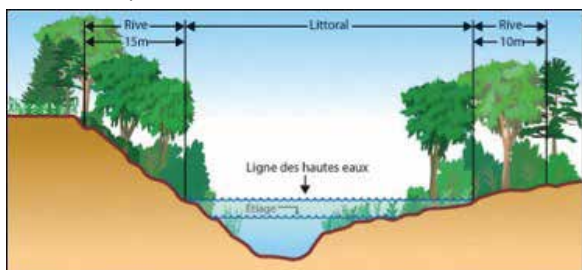
Sachez qu'il vous faut un certificat d'autorisation afin d'effectuer des travaux sur les rives des cours d'eau. La rive est une bande de terre qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement.

#### La rive a un minimum de 10 mètres :

- lorsque la pente est inférieure à 30 %, ou ;
- lorsque la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur.

#### La rive a un minimum de 15 mètres :

- lorsque la pente est continue et supérieure à 30 %, ou ;
- lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur.



## LA CHEMINÉE – LE RAMONAGE – LES CENDRES : TROIS DANGERS DU CHAUFFAGE AU BOIS

Avez-vous pensé à faire ramoner votre cheminée? Celle-ci doit être nettoyée au moins une fois par année. Si vous avez besoin d'un ramoneur, vous pouvez nous joindre au 418 669-5051.

N'oubliez pas également de vérifier votre avertisseur de fumée. Si vous avez un système de chauffage au bois, à l'huile ou au gaz, un détecteur de monoxyde de carbone peut vous sauver la vie. Pensez-y!

### Le ramonage pour éliminer la créosote

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel au moins une fois par année ou à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil. Il est préférable de la faire ramoner au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote;
- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer;
- Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

### Conseils pour bien brûler et pour limiter les dépôts de créosote :

- Utiliser du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote;
- Brûler du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote;
- Faire brûler peu de bûches à la fois;
- Laissez entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

- Qu'il faut jeter les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures;
- Qu'il faut installer au moins un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) quand vous avez un appareil à combustion ou un garage annexé à votre maison;
- Qu'il faut installer un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.

Source : Ted Ratté  
Capitaine à la prévention  
Service de prévention des incendies de la Ville d'Alma



## CONSEIL DE LA FABRIQUE

### Souper fondue & soirée Cabaret

Vu la réponse positive des années précédentes, nous récidivons pour l'activité annuelle « souper spectacle » au profit de votre Fabrique!

Le tout se déroulera dans notre spectaculaire salle du Centre multifonctionnel le samedi 21 octobre 2017 à 17h sous la gouverne du groupe \* Dimension 5 \* Un gros Merci à la population qui a très bien répondu à l'invitation, fin août tout était vendu, nous affichons complet! Merci! À l'année prochaine!

#### Tirage au profit de la Fabrique de L'Ascension

1<sup>er</sup> prix : 300 \$ d'épicerie chez Bonichoix de L'Ascension

2<sup>e</sup> prix : 250 \$ chez Sonerco de L'Ascension

3<sup>e</sup> prix : 200 \$ à la Quincaillerie Rona de L'Ascension de N.S

4<sup>e</sup> prix : 350 \$ en bon d'achat chez Clôture Décor d'Alma

5<sup>e</sup> prix : Tablette RCA d'une valeur de 220 \$

Prix du billet : 2 \$/ 20 \$ livret

Les billets sont en vente au presbytère, chez Bonichoix et auprès des membres du C.A : Laurent Larouche, Karine Fradette etc.

### Nouvelles heures pour les célébrations

À partir du 10 sept 2017 les heures de messes seront le dimanche à 11 h 15 a.m.

### Activité à surveiller

Pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de La Fabrique de la paroisse, dimanche le 19 Novembre 2017, il y aura une messe spéciale célébrée par Mgr Rivets, évêque du diocèse. La cérémonie sera suivie d'un visionnement de photos et d'une exploration de documents. Un petit goûter vous sera servi....afin de fraterniser et d'échanger nos souvenirs d'autrefois. Nous vous attendons en grand nombre!

### Columbarium

Il y a toujours des places de livres au columbarium de notre cimetière. Ceux qui désirent s'en prévaloir, elles sont au coût de 1 600 \$ (2 places et ce pour une location de 99 ans). Aucun coût d'entretien ne s'ajoute à ce montant!

*Votre Conseil de Fabrique*

## CHRONIQUE DU NOTAIRE



### Les pièges de l'offre d'achat

La majorité des transactions immobilières débutent par la signature d'une offre d'achat, appelée également promesse d'achat. Ce contrat constitue en soi un engagement formel de vendre et d'acheter aux conditions qui y sont mentionnées. Bien qu'à première vue facile à rédiger, l'offre d'achat est un contrat dans lequel vous pouvez rencontrer plusieurs pièges rendant ainsi la signature de l'acte de vente hasardeuse.

Que ce soit les nombreuses dates à prévoir (pour signer l'acte de vente, pour l'occupation, pour les répartitions des taxes ou pour apporter votre mise de fonds au notaire), ou pour appliquer la bonne garantie (ex : la garantie légale ou sans garantie, aux risques et périls de l'acheteur ou seulement la garantie du droit de propriété, etc.) ou pour comprendre et appliquer les nombreuses conditions à respecter dans les délais impartis (obtention d'un financement, inspection, test de pyrite, vente de sa propre maison), ou pour analyser le certificat de localisation et ses nombreuses dispositions, ou pour inscrire correctement les biens inclus et exclus, ou pour étudier les bons documents en cas de vente d'un condo, vous avez besoin d'un professionnel.

L'arrivée d'internet et de bannières sans courtier a changé la façon de faire des transactions immobilières. Certains y ont vu une façon d'économiser la commission des courtiers. Pourtant, l'offre d'achat est un contrat qui peut vous exposer à de graves problèmes si elle n'est pas respectée.

C'est pourquoi votre notaire représente un conseiller précieux. Professionnel de l'immobilier, il saura mieux que quiconque rédiger votre offre d'achat ou vous conseiller dans le cas d'une offre d'achat déjà rédigée. Il sera en mesure de répondre à toutes vos questions et pourra vous accompagner dans votre démarche afin d'en arriver à un accord qui saura tenir compte de vos intérêts.

*Michel Lemay, notaire*



COMMISSION CENTRALE  
DES LOISIRS

## COMITÉ DES LOISIRS

### Camp de jour

La découverte des métiers a été un succès cette année avec les 58 jeunes. Passant d'une rencontre avec la Sureté du Québec à la visite du capitaine sur la tournée à la Dam-en-terre, les jeunes de 5 à 11 ans ont fait plusieurs activités au Saguenay-Lac-St-Jean. Sans aucun doute, le camp sera de retour l'an prochain ...



Les animatrices ont déjà hâte de vous revoir!

*Bonne année scolaire à tous les jeunes.*



### CJS

Les 14 coopérants ont travaillé fort cet été pour offrir une diversité de service à la communauté.

En plus des tâches domestiques, ils ont réalisé un barrage routier, deux lave-autos ainsi qu'une épluchette accompagnée d'une soirée cinéma en plein-air.

*On les remercie et on se donne rendez-vous l'an prochain.*



### Baseball et soccer

Déjà la fin de nos ligues estivales! Bravo à tous les jeunes sportifs de L'Ascension pour leur force de caractère, leur accomplissement et leur progression.



### Spectacle Guy Nantel

Salle comble, le spectacle nos droits et libertés en a fait rire plus d'un en juin dernier. Avec son humour intelligent et ses anecdotes cocasses, ce fut une belle découverte pour plusieurs personnes dans l'auditoire.



### Programmation d'automne

Yoga, Karaté, Zumba, viens prendre part aux cours de groupe qui ont débuté le 11 septembre. Une offre de loisirs pour tous les goûts.

*On vous attend en grand nombre, petits et grands.*

### Halloween

Sorcières, squelettes, citrouilles... on se donne rendez-vous le **31 octobre** pour célébrer la fête de l'Halloween.

### Maison des jeunes

Après le dégât d'eau, la maison des jeunes se refait une beauté. Elle est prête à accueillir les ados pour des soirées hautes en couleur.

### Heure d'ouverture :

Mercredi et jeudi 18 h à 21 h

Vendredi 18 h à 22 h

Pour des informations supplémentaires, communiquez avec **Andréa Simard** au 418 720-3399



Animatrice en chef : Marylou Côté.

Un merci spécial à la corporation de développement qui nous a offert une commandite qui nous a financé la peinture ainsi qu'à l'entreprise Construction André Harvey Entrepreneur qui nous a offert de son temps pour la nouvelle décoration des lieux.

*On a hâte de vous revoir dans cette nouvelle ambiance !*



## CHRONIQUE REGROUPEMENT DES RIVERAINS

Au moment où j'écris ces lignes, nous avons conclu une entente de principe avec la municipalité pour qu'elle prenne charge en notre nom de l'entretien de nos chemins de villégiature. Nous avons encore des écritures à faire, mais tout est en place pour conclure avant les élections municipales.

C'est la finalisation d'un dossier espérée depuis 35 ans. Le travail sur cette entente s'est amorcé par la conclusion d'un premier protocole en 2006. Ce protocole définissait l'aide de la municipalité pour compenser des services que le secteur de villégiature ne recevait pas malgré des taxes équivalentes à l'ensemble. Je veux souligner le travail accompli par les présidentes et présidents qui se sont succédé à la tête des huit associations de riverains participant au Regroupement des Associations des Riverains. Je voudrais souligner particulièrement le travail de Paul Maltais et de Janic Trépanier qui ont assumé le leadership du regroupement. Merci à tous.

Depuis le renouvellement de cette entente en 2012, le Regroupement s'est donné comme mandat d'aller un peu plus loin pour assurer un service moderne qui réponde aux besoins actuels. Nous devons faire face à des enjeux importants. Le fait que le secteur de villégiature devienne le lieu de résidence permanente de la grande majorité des riverains crée des obligations nouvelles : assurer un entretien des chemins qui garantit que les résidents ont accès de manière sécuritaire, en tout temps, à leur résidence (hiver comme été), assurer que les véhicules prioritaires et de services puissent donner un service régulier et répondre aux appels d'urgence en tout temps, assumer la responsabilité civile et faire face à des possibilités de poursuites éventuelles et assurer une équité dans la répartition des ressources. Tout cela ne pouvait plus relever de l'action bénévole, sans compter qu'il devenait de plus en plus difficile de trouver des bénévoles. Les gens se disaient : «on paie des taxes autant que les gens du périmètre urbain de la municipalité, pourquoi devrais-je en plus participer à un comité qui s'occupe de l'entretien de ma rue?» Nous avons permis que les gens s'installent en permanence dans les secteurs de villégiature, nous en avons tiré profit par l'augmentation de la valeur foncière et des taxes, nous devons ajuster la participation municipale aux besoins. Cette entente ne demande pas d'ajout d'argent neuf pour la municipalité. C'est plus en termes de gestion qu'il y a réaménagement. Pour les riverains, on transforme les cotisations en taxe spéciale et on corrige les distorsions dans la répartition de l'aide financière.

Le regroupement des Associations des Riverains deviendra le Regroupement des Riverains avec un représentant par secteur (territoire actuel des associations).

En terminant, je veux remercier les différents présidents et présidentes des associations qui se sont succédé comme membre du regroupement durant la négociation de cette nouvelle entente. Nous avons toujours agi en démocratie, nous avons refait souvent le débat pour confirmer à neuf reprises unanimement le mandat de la recherche d'une entente pour la prise en charge par la municipalité. Ils et elles sont demeurés ouverts et respectueux.

Une négociation, cela se fait à deux... Je veux remercier la municipalité et son Conseil pour l'ouverture. Cela n'a pas toujours été facile. Je crois que nous avons une solution gagnante pour les deux parties. C'est une voie d'avenir qui consolide un secteur socio-économique important dans notre municipalité. Un Merci tout spécial à monsieur Louis Ouellet, notre maire, et à monsieur Normand Desgagné, directeur-général, pour s'être inscrits très sincèrement dans une ligne de service aux citoyens, d'être demeurés à l'écoute de notre secteur et en recherche de solutions tout en préservant l'intérêt de l'ensemble des citoyens de L'Ascension.

Le travail n'est pas terminé. Mais, à compter de maintenant, nous passons d'une approche de villégiature un peu artisanale et désordonnée à une approche plus collective et organisée.

*Maurice Tremblay, Président*

Regroupement des Associations des Riverains de l'Ascension-de-Notre-Seigneur



### SERVICE D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION Vous planifiez des rénovations extérieures?

Votre municipalité peut, sous certaines conditions, vous offrir gratuitement\* les services des professionnels en architecture du SARP pour la planification des travaux extérieurs de votre résidence ou de votre commerce.

Suite à l'étude de votre résidence et de vos besoins, le SARP réalise des esquisses architecturales vous permettant de visualiser les travaux avant de les entreprendre. Vous serez ainsi outillés pour optimiser votre investissement.

Pour voir des exemples de réalisations : [www.sarp.qc.ca](http://www.sarp.qc.ca)  
418 668-2606 poste 224 | 1 866 668-2606 poste 224 | [info@sarp.qc.ca](mailto:info@sarp.qc.ca)

\*Consultations en quantité limitée. Approbation requise.



## LE VILLAGEOIS INC.

### PÂQUES

Jeudi le 13 avril 2017 a eu lieu la fête de Pâques. La remise de cadeaux et un souper de circonstance ont souligné cette fête.



Messieurs André Gagnon et Sylvain Deschênes ont agrémenté la soirée par leur spectacle.

Les résident(e)s ont eu beaucoup de plaisir pendant cette activité.



### CONFÉRENCE

Une conférence avec le Sergent Stéphane Simard de la Sureté du Québec a eu lieu mardi le 9 mai 2017 sur les fraudes en générales et la maltraitance économique.

Toujours intéressent d'informer nos résident(e)s sur différents sujets qu'ils peuvent les concerner.

L'attention des résident(e)s était au rendez-vous.



### FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

La fête des Mères et des Pères a été soulignée vendredi le 12 mai 2017 par un souper spécial et la remise de cadeaux.

Comme activité, l'Érablière du Cap Bleu avec Mesdames Audrey Fortin et Chantale Lapointe ont agrémentées la soirée. Les résident(e)s se sont régaler en se sucrant le bec et faire leurs achats.



### ACTIVITÉ DE LA FROH – M. JULIEN THÉBERGE

M. Julien Théberge d'Alma a présenté aux résident(e)s un spectacle de chants et musique offert par La Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay, Lac St-Jean, Chibougamau, Chapais et Côte-Nord (FROH), lundi le 17 juillet 2017. Les résident(e)s ont beaucoup apprécié sa performance.



### GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE ET SANTÉ PAR L'EXERCICE ET LA RELAXATION

Nous avons le plaisir d'offrir 5 places à des personnes de 55 ans et plus pour 2 activités à la Résidence Le Villageois inc.

- Gymnastique intellectuelle (Tous les lundis) 9h à 11 h (Exercices pour la mémoire)
- Santé par l'exercice et la relaxation (tous les jeudis) 9 h à 11h (Exercices légers et relaxation)

Date : du 11 septembre à la mi-décembre 2017

Endroit : Résidence Le Villageois

Cout : Gratuit

Pour information et inscription : Gaétane Bouchard 418-347-3482 poste 0

### ACTIVITÉS

Cet été les résident(e)s ont pris congé des activités habituelles.

Ils ont profité des belles journées, en prenant des marches, en se balançant, en jouant du jeu de palet américain et du nouveau jeu de pétanques. Même pendant les vacances les casse-têtes étaient à l'honneur.

Nous en profitons pour remercier tous ceux et celles qui ont fait de dons de casse-têtes. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons de casse-têtes entre 700 et 1000 morceaux.





## REMERCIEMENTS

Nous voulons remercier Mme Louise Lapierre (Gymnastique intellectuelle et la santé par l'exercice et la relaxation) et Mme Éva Côté (Cours de tablette) **pour leur gentillesse et leur belle énergie envers les résident(e)s lors de leur activité.**

Un merci spécial à tous nos bénévoles **pour votre dévouement** pendant toutes vos heures passées aux activités pour qu'elles puissent se faire.



## DÉBUT DES ACTIVITÉS

### AUTOMNE 2017 AU PRINTEMPS 2018

Les activités débuteront mi-septembre telles que la gymnastique intellectuelle, sacs de sable, messe, bingo, musique, mini-putt, danse, bricolage, santé par l'exercice et la relaxation, cinéma, chapelet, conférences, etc....

Il y a toujours de belles soirées spéciales pour souligner certaines fêtes du calendrier

**Une nouveauté qui s'ajoute au calendrier d'activités cet automne, le Mini putt intérieur.**



## NOUVEAU SERVICE

Nous offrons un service de dépannage aux résident(e)s avec divers articles:

- Timbres, enveloppes
- Cartes: Fête, décès, prompt rétablissement, enfants, etc.....
- Variétés de cadeaux



## BLEUETS

Encore une fois cette année nos résident(e)s ont pu se régaler de bleuets qui ont été donnés par des généreux donateurs.

M. Lauréat Patry et Mme Hermance Kenty

Mme Michelle Dessureault et M. Berthier Guay

*Un gros merci à vous tous!*



## NOUVEAUTÉ

Suivez-nous sur notre page Facebook :



Résidence le Villageois

Vous pouvez participer à la vie de notre Résidence en écrivant vos

**COMMENTAIRES** et en cliquant **J'AIME**

**MERCI DE PARTAGER !**



## APPARTEMENTS

Il est à noter que la Résidence Le Villageois **accueille aussi tous ceux et celles de l'extérieur de la municipalité** qui sont intéressés à y habiter et non seulement des personnes résidant dans la municipalité de L'Ascension de N.-S.

Les personnes intéressées **pour une visite, une location ou pour s'inscrire sur la liste d'attente doivent communiquer au :**

418 347-3300 ou au 418 347-5437

*Gaétane Bouchard et Cathy Tremblay  
Responsables des loisirs*

## CORPORATION MUNICIPALE

La corporation municipale a fait un don d'un montant de 5 000 \$ pour l'achat de l'écran numérique.



# MATHAIDER

Je m'appelle Francine Maltais et j'enseigne les mathématiques. J'ai mon Bac en enseignement en mathématiques et j'ai à cœur la réussite de vos jeunes, c'est pourquoi j'ai décidé de m'investir à fond pour les aider du mieux que je peux à augmenter leur compréhension de cette matière si mal comprise. Pourquoi payer des cours à votre jeune? Les cours sont offerts aux jeunes de niveaux secondaire 1 à 5 afin de leur permettre d'améliorer leur performance scolaire en mathématiques. En plus d'augmenter les notes du jeune, les cours de mathématiques lui redonneront confiance en lui.

**Petites réussites = Motivation pour persévérer**

### SERVICES OFFERTS →

Cours de mathématiques privés → Cours de mathématiques semi-privés

\*Semi-privé = Parfait pour révision avant un examen\* → Récupération en mathématiques

\*\*Math'aider peut décider à tout moment de faire une heure de récupération. Surveillez notre page Facebook pour être au courant de ces récupérations surprises!

→ Aide aux devoirs N'hésitez pas, aimez ma page Facebook!

Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec moi : Courriel : mathaider@outlook.com Téléphone : 418.347.2097

*Merci de votre confiance!*

## OMH L'ASCENSION DE N.S

### LOGEMENTS À LOUER

#### Logement pour une famille de 5 à louer.

Libre immédiatement, doit avoir obligatoirement 4 enfants, peut avoir 3 enfants (avec dérogation spéciale de la SHQ). Il faut que le demandeur ait résidé dans le territoire de sélection de l'organisme au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant la demande! Secteur Saguenay-Lac-St-Jean!

Une enquête peut être effectuée sur le demandeur.

#### Logement 3 1/2 pour les 55 ans et plus à louer!

Mêmes critères que celui-ci-haut!

Information : Sylvie Collard 418-347-5836

*Le Conseil d'administration de L'OMH.*

## ATELIER AU COIN DES PETITS

### ATELIER D'ACTIVITÉS

Bricolage, comptines, chansons, jeux, etc.....

Enfants : 2 ans ½ (propreté et autonomie requises)  
à 5 ans

**Inscription maintenant !**

### Session d'automne

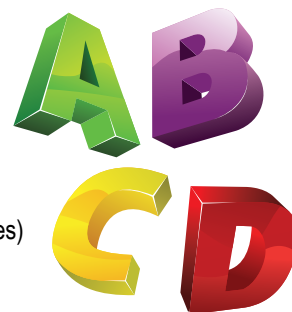
Débutant le 11 septembre 2017

Deux (2) demi-journées par semaine

les lundi et mardi

Coût : 25 \$ pour 10 semaines/ par enfant

Endroit : Maison de la culture (Bibliothèque municipale)



## Nous recherchons ces photos pour le livre du 100<sup>e</sup>

- Projet Petit Mistook
- Salle de quilles Renaud
- Restaurants et hôtels (le Baril entre autres)
- Fromageries, Scieries, boulangeries, coopérative et tout autres commerces
- Milieu agricole (Canton de Garnier entre autres et culture en serre)
- Renardières
- Sports
- Piscicultures
- École de rang (enseignantes et élèves)
- Culture de bleuets
- Transport et véhicules
- Maison des maîtres de poste (avant les bureaux fédéraux)
- Factures de magasins locaux

**Vous possédez ces photos?:** Contactez Dany Coté: 418-542-7045 ou [dube.cote@videotron.ca](mailto:dube.cote@videotron.ca)  
\*Nous ferons des photocopies pour vous les rendre par la suite

**Merci beaucoup de votre collaboration!**





## COOP DU SALON DE QUILLES RENAUD

Le championnat Provincial Junior de quilles 2017 se déroulait à Jonquière du 26 au 30 juillet 2017. Cinq jeunes de L'Ascension ont participé à ce championnat.



Catégorie 11 ans et moins Arnaud Tremblay (15/17 ans), Anne-Marie Renaud et Anthony Maltais (18/21 ans) Andréa Bélanger et Samuel Tremblay.



Médaille d'or pour Anne-Marie Renaud et médaille d'argent au cumulatif des quilles tombées.

156 joueurs de 11 régions ont participé à cette compétition de grosses quilles.

Bravo à nos jeunes et bienvenue à tous les jeunes qui veulent venir essayer dans notre ligue junior à la Coop du Salon de quilles Renaud de L'Ascension.

**CHERCHER DIFFÉREMENT  
ET TROUVER RAPIDEMENT**

- Recherche d'emploi
- Curriculum vitae
- Orientation

**INFORMEZ-VOUS  
418 668-5092**

425, Sacré-Cœur Ouest, Alma



[www.giat.ca](http://www.giat.ca)

**G I A T**

Groupe Inter-Action Travail

Emploi Québec

Avec la participation financière de:

>7044354

**LES ÉLECTRICIENS  
DU NORD INC.**

Licence R.B.Q 1479-8110-00

**418 347-5103**

[www.ledn.com](http://www.ledn.com)



**Programme d'Hydro-Québec**

**en efficacité énergétique**

(Commercial, Institutionnel, Industriel, Agricole)

**Vente de fluorescents pour votre garage.  
Venez nous voir pour vos achats de  
thermostats électronique ou pour des luminaires au DEL.**

**Bienvenue au  
Bar chez mon ami(e)**



L'Ascension  
418 347-1462

3 chambres de motel  
5 machines à poker

**Bonne saison estivale à tous !**



Vous souhaitez maximiser votre argent ?  
Vous avez du retard dans vos dépenses ?  
Vous avez subi une baisse de revenu ?

Vous ressentez de l'angoisse quand vous pensez à votre situation financière?

Vous devez vous priver de biens essentiels pour payer vos dettes ?

S'il vous arrive un imprévu, vous devez emprunter?

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, venez nous rendre visite, on peut vous aider !

**Pour information ou rendez-vous :**

**418 668-2148**  
servicebudgétaire.com  
info@servicebudgétaire.com  
415, rue Collard Ouest, Alma

## RELAIS / RESTAURANT **JOS BONKA**



N'OUBLIEZ PAS NOUS SOMMES OUVERT TOUS LES JOURS  
DÈS 8 H POUR LE DÉJEUNER AUSSI UN CHOIX DE TABLE  
D'HÔTES MIDI ET SOIR

**BIENVENUE AUX CAMIONNEURS - GRAND STATIONNEMENT**

PERMIS D'ALCOOL



4885, route Uniforêt, L'Ascension de N.-S. (Qc) G0W 1Y0  
Tél.: 581 200-2131

## AVIS À TOUS LES **CHASSEURS**

**Du 2 septembre au 30 octobre,**  
certaines municipalités dans les MRC du  
Domaine-du-Roy, de Lac-Saint-Jean Est et  
de Maria Chapdelaine, en collaboration  
avec la Régie des matières résiduelles,  
mettront à votre disposition un conteneur  
pour vous départir de vos carcasses de  
gibier et de sauvagine.

Pour connaître la liste des  
municipalités participantes  
consultez le [www.rmrlac.qc.ca](http://www.rmrlac.qc.ca).



**RMR**  
Régie des matières résiduelles  
du Lac-Saint-Jean